



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 07 / 02 / 2026 à 12:36

Date de publication : lundi 6 octobre 2025 à 05:23

Type : Cession de fonds de commerce

Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr

Aux termes d'un ASSP en date du 16/05/2025 enregistré le 28/07/2025 au SPFE de VIENNE, dossier n°2025 00025532, référence n°3804P05 2025 A 01274 La société **DIAM LASER** SAS au capital de 5000 € située 3 rue de la Noyeree 38200 LUZINAY immatriculée au RCS de VIENNE sous le numéro 832718274 a cédé à la société **CELPHI** SARL au capital de 5000 € située 3 rue de la Noyeree 38200 LUZINAY immatriculée au RCS de Vienne sous le numéro 933127326 les éléments relatifs à la totalité du fond à l'exception des marchandises (exceptées les pièces de recharge en stock au moment de la vente).du fonds de commerce de Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles sis et exploité au **ZI la Noyeree 38200 LUZINAY**. L'entrée en jouissance a été fixée au 16/05/2025. La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 35000 € . Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales. Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite pour la validité : au siège du fonds et pour la correspondance : chez Maître Alexandra Levy Druon, 42, rue de la clef - 75005 Paris.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/88bfb1c4-c661-46ff-b86d-0bca1237104b-form-instance>

Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex